

IGP « Riz de Camargue »	<b>FORMULAIRE N°1</b> <b>Engagement préalable annuel</b>	Syndicat des Riziculteurs de France et Filière
----------------------------	---	--

**Date limite de renvoi :  
30 avril 2008**

Je soussigné(e) ..... Agissant en qualité de :

Agriculteur individuel

Gérant (ou régisseur) de la Société : .....

Demeurant : .....

Adresse de l'exploitation (si différente du domicile) : .....

Téléphone : ..... Portable : ..... Fax : .....

**E-mail** : .....@.....

m'engage :

- √ à suivre les préconisations du Centre Français du Riz en matière de gestion de l'eau, de semis, de fertilisation et de traitement en conformité avec la réglementation.
- √ à retourner au Syndicat des Riziculteurs de France et Filière le formulaire n°2 **avant le 31 mai** indiquant les superficies et variétés ensemencées en riz, les références cadastrales et communes de production.
- √ à mettre à jour la fiche culturale (formulaire n°3), à la tenir à disposition des contrôleurs du Syndicat des Riziculteurs de France et Filière ou de Qualité France, et à la retourner au Syndicat des Riziculteurs de France et Filière **avant le 15 août**.
- √ à retourner au Syndicat des Riziculteurs de France et Filière le formulaire n°4 **avant le 15 novembre** indiquant les quantités de riz que j'ai livrées par variété et par organisme stockeur.
- √ à adhérer au Syndicat des Riziculteurs de France et Filière dont la cotisation me sera retenue à la récolte sur le 1<sup>er</sup> versement par le ou les organismes stockeurs.

**Date** : .....

**Signature**

(faire précéder de la mention manuscrite  
« Bon pour engagement ») :

**! PS : Vous ne faites pas / ou plus de riz en 2008, merci de nous en informer**

A renvoyer au **Syndicat des Riziculteurs de France et Filière**

Mas du Sonnailler - route de Gimeaux - 13200 ARLES - Tél. 04 90 49 82 00 Fax 04 90 93 74 81 – E-mail : srff@wanadoo.fr